



# GUIDE DU CIMETIÈRE MUNICIPAL

501 rue du Maréchal Leclerc 78670 Villennes-sur-Seine





Le cimetière municipal de Villennes-sur-Seine est un cimetière naturel. Il est géré par le service des espaces verts de la commune selon des principes favorisant la biodiversité. S'inspirant de modèles anglo-saxons, les cimetières naturels permettent à ces lieux de mémoire d'offrir une atmosphère sereine, apaisante, propice au recueillement.



## ZÉRO PHYTO

Le cimetière de Villennes-sur-Seine est "zéro phyto" cela signifie qu'aucun produit phytosanitaire nocif pour les milieux et la biodiversité n'est utilisé. Le désherbage est réalisé de manière manuelle et mécanique par les agents municipaux qui interviennent régulièrement entre les tombes, dans les allées et pour ramasser les feuilles. Si des adventices (communément appelées "mauvaises herbes") apparaissent, ce n'est



pas un signe de délaisement mais bien d'une gestion naturelle et écologique de cet espace. Car comme l'écrivait George Sand il n'y a pas de "mauvaises herbes", chaque plante a sa place et son utilité pour le jardin, comme pour l'homme. Les adventices sont donc signe de biodiversité et d'un sol sain.

## COUVERT VÉGÉTAL



Le cimetière de Villennes a progressivement vu s'installer dans ses allées un couvert végétal. C'est ce que l'on appelle un « enherbement spontané ».

L'enherbement permet d'améliorer les conditions d'infiltration de l'eau et d'augmenter la biodiversité des sols.

Progressivement, un couvert végétal homogène recouvre les allées entretenues régulièrement par les agents municipaux.



### PLANTES ET VÉGÉTATIONS CHOISIES

Les plantations choisies pour le cimetière sont économes en eau et en adéquation avec les exigences du terrain. Ainsi des ifs coniques, des plantes grimpantes ou encore des graminées ont été plantés à divers endroits pour habiller de verdure le cimetière municipal.



## TRI SÉLECTIF

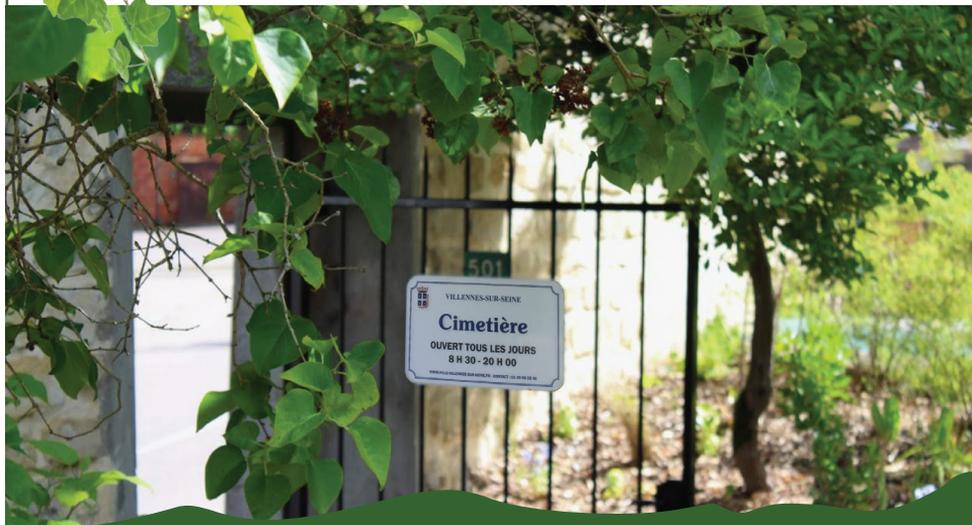
Un bac de tri sélectif et un récupérateur de végétaux ont été mis en place pour une meilleure gestion et valorisation des déchets.



Pour que ce lieu de recueillement demeure un agréable jardin verdoyant,

## MERCI D'EN PRENDRE SOIN :

- ☀ Pensez à **entretenir les plantes** que vous apportez afin de conserver une harmonie générale du lieu.
- ☀ **Préférez les plantes naturelles** plutôt que les plantes en plastique ou synthétique pour orner vos tombes.
- ☀ **Triez vos déchets** grâce aux bacs de tri sélectif.
- ☀ Pensez à **mettre vos végétaux dans le collecteur** dédié, ils seront ensuite récupérés et valorisés.
- ☀ **Remettez les arrosoirs** à consigne à l'emplacement dédié.



Mairie : 36 avenue Foch - 78670 Villennes-sur-Seine

➤ [www.villennes-sur-seine.fr](http://www.villennes-sur-seine.fr)

✉ [info@ville-villennes-sur-seine.fr](mailto:info@ville-villennes-sur-seine.fr)

📞 01 39 08 25 40  MairieVillennesSurSeine